

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/abus-sexuels-c-est-la-crise-morale-de-68-qui-en-est-l-origine>

Abus sexuels : c'est la crise morale de 68 qui en est l'origine

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : jeudi 11 avril 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Abus sexuels : c'est la crise morale de 68 qui en est l'origine

Le pape émérite Benoît XVI sort de son silence ; traduction non officielle d'un texte de Benoît XVI paru en italien :

« Du 21 au 24 février 2019, à l'invitation du pape François, les présidents de toutes les conférences épiscopales du monde se sont réunis au Vatican pour réfléchir ensemble à la crise de la foi et de l'Église ressentie dans le monde entier à la suite de la diffusion de la nouvelle choquante de les abus commis par des religieux sur des mineurs. La taille et la gravité des informations sur ces épisodes ont profondément bouleversé prêtres et laïcs et, dans nombre d'entre eux, ont déterminé le questionnement de la foi de l'Église en tant que telle. Nous devons donner un signal fort et nous devons essayer de recommencer pour redonner à l'Église une crédibilité en tant que lumière du peuple et en tant que force contribuant à la lutte contre les puissances destructrices.

Ayant moi-même agi, au moment de l'explosion publique de la crise et au cours de son développement progressif, dans une position de responsabilité en tant que pasteur dans l'Église, je ne pouvais que me demander - bien que je n'eusse plus aucune responsabilité directe comme émérite - comment, à partir d'un coup d'oeil rétrospective, je pourrais contribuer à cette reprise. Ainsi, dans l'intervalle de temps qui va de l'annonce de la réunion des présidents des conférences épiscopales à son véritable commencement, j'ai préparé quelques notes pour donner une indication qui pourrait être utile en ce moment difficile. Après des contacts avec le secrétaire d'État, le cardinal Pietro Parolin, et avec le Saint-Père lui-même, j'estime opportun de publier le texte ainsi conçu dans "Klerusblatt".

Mon travail est divisé en trois parties. Dans un premier point, j'essaie très brièvement de décrire de manière générale le contexte social de la question, sans lequel le problème est incompréhensible. J'essaie de montrer comment s'est déroulé un processus sans précédent dans les années 1960, un ordre de grandeur qui, dans l'histoire, est presque sans précédent. On peut affirmer que, dans les deux décennies écoulées entre 1960 et 1980, les critères jusque-là valables en matière de sexualité ont complètement échoué et qu'il en est résulté une absence de normes auxquelles nous avons tenté de remédier.

Dans un deuxième point, j'essaie de mentionner les conséquences de cette situation sur la formation et la vie des prêtres.

Enfin, dans une troisième partie, je développerai quelques perspectives pour une réponse correcte de la part de l'Église.

1 Le processus a commencé dans les années 1960 et la théologie morale

La situation a commencé avec l'introduction, décrétée et appuyée par l'État, des enfants et des jeunes à la nature de la sexualité. En Allemagne, le ministre de la Santé de l'époque, Käte Strobel, avait réalisé un film destiné à informer, dans lequel tout ce qui ne pouvait pas être montré publiquement, y compris les rapports sexuels, était représenté. Ce qui à l'origine était uniquement destiné à informer les jeunes, a ensuite été admis, comme cela était évident, comme une possibilité générale.

Le "Sexkoffer" [valise sexuelle] édité par le gouvernement autrichien était également similaire. Les films sexuels et pornographiques sont devenus une réalité, au point d'être projetés même dans les cinémas des stations. Je me souviens encore qu'un jour, en me rendant à Ratisbonne, j'ai vu qu'il attendait une masse de gens devant un grand cinéma, comme on ne l'avait vu jusqu'alors en temps de guerre alors qu'il espérait une distribution extraordinaire. J'étais aussi impressionné de mémoire lorsque je suis arrivé dans la ville le vendredi saint en 1970 et que toutes les colonnes de publicité étaient couvertes d'affiches publicitaires qui présentaient en grand format deux personnes complètement nues, serrées dans leurs bras.

Parmi les libertés que la révolution de 1968 voulait conquérir, il y avait aussi la liberté sexuelle complète, qui ne tolérait plus aucune norme. La propension à la violence qui a caractérisé ces années est étroitement liée à cet effondrement spirituel. En fait, la projection de films sexuels n'était plus autorisée dans les avions, la violence ayant éclaté dans la petite communauté de passagers. Puisque même les excès vestimentaires ont provoqué de l'agressivité, les directeurs ont essayé d'introduire des vêtements scolaires qui pourraient permettre un climat d'étude.

Le fait que la pédophilie ait été diagnostiquée comme étant autorisée et commode fait également partie de la physionomie de la révolution de 1968. Au moins pour les jeunes de l'Église, mais pas seulement pour eux, ce fut à bien des égards une période très difficile. Je me suis toujours demandé comment, dans cette situation, les jeunes pouvaient aller vers le sacerdoce et l'accepter avec toutes ses conséquences. L'effondrement généralisé des vocations sacerdotales au cours de ces années et le nombre énorme de démissions de clercs étaient une conséquence de tous ces processus.

Indépendamment de cette évolution, la théologie morale catholique s'est effondrée à la même époque, rendant l'Église sans défense face à ces processus de la société. J'essaie de décrire très brièvement le développement de cette dynamique. Jusqu'en Vatican II, la théologie morale catholique était largement fondée sur le droit naturel, tandis que la Sainte Écriture était utilisée uniquement comme arrière-plan ou comme support. Dans le combat mené par le Conseil pour une nouvelle compréhension de l'Apocalypse, l'option de la loi naturelle a été presque complètement abandonnée et une théologie morale entièrement fondée sur la Bible s'imposait. Je me souviens encore de la façon dont la faculté des jésuites de Francfort avait préparé un jeune père très doué (Bruno Schüller) à l'élaboration d'une morale entièrement fondée sur les Écritures. La belle thèse du père Schüller montre le premier pas dans l'élaboration d'une morale fondée sur les Écritures. Le père Schüller fut alors envoyé aux États-Unis d'Amérique pour poursuivre ses études et revint avec la certitude qu'il n'était pas possible d'élaborer systématiquement une morale à partir de la Bible. Il a ensuite tenté d'élaborer une théologie morale plus pragmatique, sans toutefois pouvoir apporter de réponse à la crise de la moralité.

Enfin, la thèse selon laquelle la morale ne devait être définie qu'en fonction des finalités de l'action humaine a été largement affirmée. Le vieil adage "la fin justifie le moyen" n'a pas été répété sous cette forme brute, et pourtant la conception qu'il exprimait est devenue décisive. Par conséquent, il ne pouvait même pas y avoir quelque chose d'absolument bon, ni toujours de mal, mais seulement des évaluations relatives. Le bien n'était plus là, mais seulement ce qui est relativement meilleur à l'époque et selon les circonstances.

À la fin des années 1980 et dans les années 1990, la crise des fondements et la présentation de la morale catholique ont pris des formes dramatiques. Le 5 janvier 1989, la "Déclaration de Cologne" a été publiée. Elle a été signée par 15 professeurs de théologie catholique, qui se sont concentrés sur plusieurs points

critiques de la relation entre l'enseignement épiscopal et la tâche de la théologie. Ce texte, qui initialement n'allait pas au-delà du niveau habituel de griefs, a cependant grandi très rapidement jusqu'à devenir un cri de protestation contre le magistère de l'Église, rassemblant de manière visible et audible le potentiel d'opposition qui s'élevait contre le monde entier contre les textes magistraux attendus de Jean-Paul II (voir D. Mieth, *Kölner Erklärung*, LThK, VI3.196).

Le pape Jean-Paul II, qui connaissait très bien la situation de la théologie morale et la suivait avec soin, a fait en sorte que le travail commence sur une encyclique capable de résoudre ces problèmes. Il a été publié sous le titre *Veritatis splendor* le 6 août 1993, provoquant de violentes réactions de la part de théologiens moraux. Auparavant, il y avait déjà eu le Catéchisme de l'Église catholique qui avait systématiquement exposé de manière convaincante la morale enseignée par l'Église.

Je ne peux pas oublier que Franz Böckle - alors parmi les principaux théologiens de langue allemande, qui après avoir été nommé professeur émérite, s'était retiré dans son pays d'origine suisse -, au vu des possibles décisions de splendeur de *Veritatis*, déclarait que si l'Encyclique avait décidé qu'il y a des actions qui doivent toujours être considérées comme mauvaises, en toutes circonstances, il aurait élevé la voix avec toute la force dont il disposait. Le bon Dieu lui épargne la réalisation de son dessein ; Böckle est décédé le 8 juillet 1991. L'encyclique a été publiée le 6 août 1993 et contenait en fait la déclaration qu'il existe des actions qui ne peuvent jamais devenir bonnes. Le pape était parfaitement conscient du poids de cette décision à cette époque et, précisément pour cette partie de son document, il avait de nouveau consulté des experts de niveau absolu qui n'avaient pas participé par eux-mêmes à la rédaction de l'encyclique. Il ne pouvait pas et aurait dû y avoir aucun doute que la moralité basée sur le principe de l'équilibrage des biens doit respecter une limite finale. Il y a des biens qui ne sont pas disponibles. Il y a des valeurs qu'il n'est jamais permis de sacrifier au nom d'une valeur encore plus élevée et qui vont au-delà de la préservation de la vie physique. Dieu est encore plus que la survie physique. Une vie achetée au prix de la négation de Dieu, une vie basée sur un dernier mensonge, est une non-vie. Le martyr est une catégorie fondamentale de l'existence chrétienne. En fin de compte, dans la théorie soutenue par Böckle et de nombreuses autres, elle n'est plus moralement nécessaire, elle montre qu'il est ici question de l'essence même du christianisme.

Entre-temps, en théologie morale, une autre question était devenue urgente : la thèse avait été largement affirmée que le magistère de l'Église n'avait la compétence ultime et définitive ("infaillibilité") que sur les questions de foi, tandis que les questions de morale ils pourraient faire l'objet de décisions infaillibles du magistère ecclésiastique. Dans cette thèse, il y a certainement quelque chose de juste qui mérite d'être discuté plus en profondeur et approfondi. Et pourtant, il existe un minimum moral qui est inextricablement lié à la décision fondamentale de la foi et qui doit être défendu si nous ne voulons pas réduire la foi à une théorie et reconnaître au contraire l'affirmation selon laquelle elle avance par rapport à la vie concrète. De tout cela ressortent comment l'autorité de l'Église dans le domaine moral est radicalement contestée. Celui qui, dans ce domaine, refuse à l'Église une dernière compétence doctrinale, l'oblige à garder le silence là où la ligne de démarcation entre vérité et mensonge est en jeu.

Indépendamment de cette question, la thèse développée dans de vastes domaines de la théologie morale que l'Église n'a ni ne peut avoir sa propre moralité. En affirmant cela, il est souligné que toutes les affirmations morales auraient des équivalents dans d'autres religions également et qu'un *proprium* chrétien ne pourrait donc pas exister. Mais à la question de la propriété d'une morale biblique, on ne répond pas en affirmant que, pour chaque phrase, un équivalent peut être trouvé quelque part dans les autres religions. Au lieu de cela, c'est l'ensemble de la moralité biblique qui, en tant que telle, est nouveau et différent des parties individuelles. La particularité de l'enseignement moral de la Sainte Écriture réside en définitive dans son ancrage à l'image de Dieu, dans la foi en l'unique Dieu qui s'est manifesté en Jésus-Christ et qui a vécu en homme. Le Décalogue est une application à la vie humaine de la foi biblique en Dieu : l'image de Dieu et la moralité vont de pair et produisent ainsi ce qui est spécifiquement nouveau dans l'attitude chrétienne envers le monde et la vie humaine. De plus, depuis le début, le christianisme a été décrit avec le mot *hodòs*. La foi est un voyage, un mode de vie. Dans l'Église ancienne, le catéchuménat s'est établi comme un espace

d'existence dans lequel une culture nouvelle et spécifique du mode de vie chrétien était enseignée et préservée dans le respect du mode de vie commun. Je pense qu'aujourd'hui encore, il faut quelque chose de similaire aux communautés catéchuménales pour que la vie chrétienne puisse s'affirmer dans sa particularité.

2 Premières réactions ecclésiales

Le processus de dissolution de la conception chrétienne de la moralité, préparé de longue date et en cours de réalisation, dans les années 60, comme je l'ai expliqué, a connu une radicalité sans précédent. Cette dissolution de l'autorité doctrinale de l'Église en matière morale devait nécessairement se répercuter également dans les différents espaces de vie de l'Église. Dans le cadre de la réunion des présidents des conférences épiscopales du monde entier, il s'agit avant tout de la question de la vie sacerdotale et également de celle des séminaires. En ce qui concerne le problème de la préparation du ministère sacerdotal dans les séminaires, on observe en fait un vaste effondrement de la forme en vigueur jusqu'à ce moment de cette préparation.

Dans divers séminaires ont été formés des clubs homosexuels qui ont agi plus ou moins ouvertement et qui ont clairement transformé le climat des séminaires. Lors d'un séminaire dans le sud de l'Allemagne, des candidats à la prêtrise et à la présidence du ministère laïc ont cohabité. Pendant les repas communs, les séminaristes se tenaient aux côtés des partenaires pastoraux mariés, en partie accompagnés de leur femme et de leur fils et, dans certains cas, de leurs amies. Le climat au séminaire ne pouvait pas aider la formation sacerdotale. Le Saint-Siège était au courant de ces problèmes sans être informé en détail. Dans un premier temps, une visite apostolique a été organisée dans les séminaires des États-Unis.

Les critères de sélection et de nomination des évêques ayant également été modifiés après le Concile Vatican II, les relations des évêques avec leurs séminaires étaient également différentes. En tant que critère pour la nomination de nouveaux évêques, leur "conciliarité" était maintenant surtout valable, car les choses les plus diverses pouvaient être comprises naturellement avec ce terme. Dans de nombreuses parties de l'Église, le sentiment de réconciliation était en réalité compris comme une attitude critique ou négative à l'égard de la tradition en vigueur jusqu'à cette époque, qu'il fallait maintenant remplacer par une nouvelle relation radicalement ouverte avec le monde. Un évêque, qui avait précédemment occupé les fonctions de recteur, avait montré des films pornographiques aux séminaristes, vraisemblablement dans l'intention de les rendre ainsi capables de résister à un comportement contraire à la foi. Certains évêques - et pas seulement aux États-Unis d'Amérique - ont rejeté la tradition catholique dans son ensemble, cherchant à développer dans leur diocèse une sorte de nouvelle "catholicité" moderne. Il convient peut-être de mentionner que, dans de nombreux séminaires, les étudiants surpris à lire mes livres étaient considérés comme inaptes à la prêtrise. Mes livres étaient cachés comme de la littérature nuisible et étaient pour ainsi dire des lits sous la table.

La visite qui a suivi n'a pas apporté d'informations nouvelles, car il est évident que plusieurs forces s'étaient unies pour dissimuler la situation réelle. Une deuxième visite a été organisée et a permis de recueillir beaucoup plus d'informations, mais dans l'ensemble, elle n'a eu aucune conséquence. Néanmoins, à partir des années 1970, la situation des séminaires en général a été consolidée. Et pourtant, de manière sporadique, les vocations se sont renforcées car, dans l'ensemble, la situation s'est développée différemment.

Si je me souviens bien, le problème de la pédophilie n'est devenu d'actualité que dans la seconde moitié des années 80. Aux États-Unis, dans l'intervalle, il avait déjà pris de l'ampleur et était devenu un problème public. Ainsi, les évêques ont demandé de l'aide à Rome parce que le droit canonique, tel qu'énoncé dans le nouveau code, ne semblait pas suffisant pour adopter les mesures nécessaires. Au début, Rome et les canonistes romains avaient des difficultés avec cette demande ; à leur avis, pour obtenir purification et clarification, une suspension temporaire du ministère sacerdotal aurait dû suffire. Cela ne pouvait pas être accepté par les évêques américains, car les prêtres restaient ainsi au service de l'évêque et étaient donc considérés comme des personnes directement liées à lui. Un renouveau et un approfondissement du droit

pénal, intentionnellement construit de manière fade dans le nouveau code, ne pourraient que faire leur chemin.

A cela s'ajoute un problème fondamental concernant la conception du droit pénal. A présent, il était considéré comme "conciliant" uniquement le prétendu "garantie". Cela signifie que les droits de l'accusé devaient avant tout être garantis, au point d'exclure une condamnation. En contrepoint à la possibilité souvent insuffisante de se défendre contre les théologiens accusés, leur droit à la défense était tellement répandu dans le sens de la garantie que les peines devenaient presque impossibles.

Permettez-moi à ce stade un bref excursus. Devant l'extension des péchés de pédophilie, un mot de Jésus me vient à l'esprit : "Quiconque scandalise un de ces petits qui y croient, il vaut mieux pour lui qu'un âne lui soit mis à la nuque et jeté à la mer" (Mc 9,42). Dans son sens original, ce mot ne parle pas de la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles. Le terme "les petits", dans le langage de Jésus, désigne de simples croyants, qui pourraient être ébranlés dans leur foi par l'orgueil intellectuel de ceux qui se croient intelligents. Jésus protège alors le bien de la foi par une menace péremptoire de punition pour ceux qui l'offensent. L'utilisation moderne de ces mots en soi n'est pas fautive, mais elle ne doit pas dissimuler leur sens originel. Dans cette déclaration, il est clair, à l'évidence, qu'il est important et non seulement le droit de l'accusé à garantir. Les biens précieux comme la foi sont tout aussi importants. Un droit canonique équilibré, qui correspond au message de Jésus dans son intégralité, ne doit donc pas être garanti uniquement en faveur de l'accusé, dont le respect est un bien protégé par la loi. Il doit également protéger la foi, qui est également un atout important protégé par la loi. Un droit canon construit correctement doit donc comporter une double garantie : protection juridique de l'accusé et protection juridique du bien en cause. Quand aujourd'hui ce concept est clairement énoncé, nous nous heurtons en général à la surdité et à l'indifférence sur la question de la protection juridique de la foi. Dans la conscience juridique commune, la foi ne semble plus avoir le rang d'un bien à protéger. C'est une situation préoccupante à laquelle les pasteurs de l'Église doivent réfléchir et réfléchir sérieusement.

Aux brèves références à la situation de la formation sacerdotale au moment de l'explosion publique de la crise, j'aimerais maintenant ajouter quelques indications sur l'évolution du droit canonique dans cette question. En soi, la Congrégation pour le clergé est responsable des crimes commis par les prêtres. Cependant, comme à cette époque le cautionnement dominait largement la situation, nous avons convenu avec le pape Jean-Paul II de la possibilité d'attribuer la compétence sur ces crimes à la Congrégation pour la doctrine de la foi, sous le titre "Delicta maiora contra fidem". Avec cette attribution, la peine maximale était également possible, c'est-à-dire la réduction à l'état laïc, qui, en revanche, n'aurait pas été applicable à d'autres titres légaux. Ce n'était pas un stratagème de pouvoir imposer la peine maximale, mais une conséquence du poids de la foi pour l'Église. En fait, il est important de garder à l'esprit que, dans des péchés similaires, la foi est finalement endommagée : ce n'est que lorsque la foi ne détermine plus les actes des hommes que de tels crimes sont possibles. Cependant, la sévérité de la peine suppose également une preuve claire du crime commis : c'est le contenu de la garantie qui reste en vigueur. En d'autres termes : pour pouvoir légitimement appliquer la peine maximale, un véritable procès pénal est nécessaire. Et pourtant, de cette manière, on a trop demandé aux diocèses et au Saint-Siège. Nous avons donc établi une forme minimale de procès pénal et laissé ouverte la possibilité que le Saint-Siège lui-même prône le processus si le diocèse ou la métropole n'était pas en mesure de le mener à bien. En tout état de cause, le procès devait être vérifié par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et il y avait des retards qu'il fallait éviter à cause de cela, le pape François entreprit de nouvelles réformes.

3 Quelques perspectives

Que devrions-nous faire ? Avons-nous besoin de créer une autre église pour que les choses puissent s'adapter ? Cette expérience a déjà été faite et a déjà échoué. Seuls l'amour et l'obéissance à notre Seigneur Jésus-Christ peuvent nous montrer la bonne voie. Essayons d'abord de comprendre d'une manière nouvelle et profonde ce que le Seigneur voulait et veut de nous.

Tout d'abord, je dirais que si nous voulions vraiment synthétiser au maximum le contenu de la foi fondée dans la Bible, nous pourrions dire : le Seigneur a commencé une histoire d'amour avec nous et veut résumer en elle la création tout entière. L'antidote au mal qui nous menace, à nous et au monde entier, ne peut que consister en le fait que nous nous abandonnons à cet amour. C'est le véritable antidote au mal. La puissance du mal provient de notre rejet de l'amour pour Dieu. Ceux qui nous font confiance sont rachetés. Notre non-remboursement repose sur notre incapacité à aimer Dieu. Apprendre à aimer Dieu est donc le moyen de racheter Dieu. les hommes.

Si nous essayons maintenant d'exploiter un peu plus largement ce contenu essentiel de la Révélation de Dieu, nous pourrions dire : le premier don fondamental que nous offre la foi consiste dans la certitude que Dieu existe. Un monde sans Dieu ne peut être qu'un monde sans signification. En fait, d'où vient tout ce qui est ? En tout cas, il manquerait de fondement spirituel. À certains égards, il serait simplement là et serait dépourvu de tout but. Il n'y aurait plus de critères du bien et du mal. Par conséquent, seul le plus fort aurait de la valeur. Le pouvoir devient alors le seul principe. La vérité n'a pas d'importance, en réalité elle n'existe pas. Seulement si les choses ont un fondement spirituel, seulement si elles sont désirées et pensées - seulement s'il y a un Dieu créateur qui est bon et qui veut le bien - même la vie de l'homme peut avoir un sens.

Que Dieu existe en tant que créateur et que la mesure de toutes choses est avant tout une exigence originale. Mais un Dieu qui ne se serait pas manifesté du tout, qui ne se serait pas fait connaître resterait une hypothèse et ne pourrait donc pas déterminer la forme de notre vie. Pour que Dieu soit réellement Dieu dans la création consciente, nous devons nous attendre à ce qu'il se manifeste sous une forme ou une autre. Il l'a fait à bien des égards et de manière décisive dans l'appel qui a été adressé à Abraham et a donné cette orientation à l'homme, dans la recherche de Dieu, qui surmonte toutes les attentes : Dieu devient une créature lui-même, nous parle en tant qu'homme .

Alors finalement, la phrase "Dieu est" devient vraiment une bonne nouvelle, précisément parce que c'est plus que de la connaissance, car elle génère de l'amour et c'est de l'amour. Rendre les gens conscients de cela est la première et fondamentale tâche que le Seigneur nous confie.

Comment la pédophilie pourrait-elle atteindre une telle dimension ? En fin de compte, la raison réside dans l'absence de Dieu et même nous, chrétiens et prêtres, nous préférons ne pas parler de Dieu car c'est un discours qui ne semble pas avoir d'utilité pratique. Après les bouleversements de la Seconde Guerre mondiale, en Allemagne, nous avons adopté notre Constitution, nous déclarant explicitement responsables devant Dieu, en tant que critère directeur. Un demi-siècle plus tard, il n'était plus possible, dans la Constitution européenne, d'assumer la responsabilité devant Dieu en tant que critère de mesure. Dieu est considéré comme une affaire de parti d'un petit groupe et ne peut plus être pris comme critère de mesure de la communauté dans son ensemble. Cette décision reflète la situation en Occident, dans laquelle Dieu est devenu une minorité privée.

La première tâche qui doit découler des bouleversements moraux de notre temps consiste à recommencer à vivre de Dieu, tourné vers lui et lui obéissant. Avant tout, nous devons nous-mêmes réapprendre à reconnaître Dieu comme le fondement de notre vie et à ne pas le laisser de côté comme un mot vide. Je reste impressionné par l'avertissement que le grand théologien Hans Urs von Balthasar a écrit sur l'une de ses cartes : "Le Dieu trine, Père, Fils et Saint-Esprit : ne le présuppose pas, mais le met avant !". En fait, même en théologie, on suppose souvent que Dieu est une évidence, mais cela ne le concerne pas vraiment. Le thème "Dieu" apparaît si irréel, si loin des choses qui nous occupent. Et pourtant tout change si Dieu n'est pas présupposé, mais est placé devant lui. Si vous ne le laissez pas en arrière-plan mais que vous le reconnaissez comme le centre de notre pensée, de notre parole et de notre action.

Dieu est devenu homme pour nous. La créature humaine est si proche de son coeur qu'elle y a adhéré, en entrant concrètement dans l'histoire. Parlez-nous, vivez avec nous, souffrez avec nous et pour nous, il s'est pris à mort. Nous en parlons certainement en théologie dans une langue et avec des concepts appris. Mais c'est précisément le danger que nous nous imposions comme seigneurs de la foi, au lieu de nous laisser renouveler et dominer par la foi.

Considérons cela en réfléchissant sur un point central, la célébration de la Sainte Eucharistie. Notre relation avec l'Eucharistie ne peut que susciter l'inquiétude. Vatican II avait justement l'intention de placer ce sacrement de la présence du corps et du sang du Christ, de la présence de sa personne, de sa passion, de sa mort et de sa résurrection au centre de la vie chrétienne et de l'existence de l'Église. C'est en partie ce qui s'est réellement passé et pour cela, nous voulons remercier le Seigneur de tout notre coeur.

Mais une autre attitude est largement dominante : il n'y a pas de nouveau respect profond pour la présence de la mort et de la résurrection du Christ, mais une façon de traiter avec lui qui détruit la grandeur du mystère. La participation décroissante à la célébration dominicale de l'Eucharistie montre à quel point nous, chrétiens d'aujourd'hui, sommes peu à même d'évaluer la grandeur du don qui consiste en sa présence réelle. L'Eucharistie est ramenée au rang de geste cérémonial quand il est considéré évident que les bonnes manières exigent qu'elle soit distribuée à tous les invités en raison de leur appartenance à la famille, à l'occasion de vacances en famille ou d'événements tels que les mariages et les funérailles. L'évidence avec laquelle, à certains endroits, les présents, simplement parce qu'ils reçoivent le Saint Sacrement, montre qu'on ne voit dans la communion qu'un geste cérémonial. Si nous réfléchissons à ce qu'il faut faire, il est clair que nous n'avons pas besoin d'une autre église inventée par nous. Ce qui est nécessaire à la place, c'est le renouvellement de la foi en la réalité de Jésus-Christ qui nous a été donnée dans le sacrement.

Au cours de conversations avec les victimes de pédophilie, j'ai pris de plus en plus conscience de ce besoin. Une jeune fille qui a servi à l'autel m'a dit que le vicaire paroissial, qui était son supérieur depuis qu'elle était clerc, avait présenté l'abus sexuel qu'il lui avait infligé avec ces mots : "Ceci est mon corps qui est donné pour vous ». Il est évident que la jeune fille ne peut plus entendre les paroles de la consécration sans se sentir terriblement fâchée contre elle-même face à toutes les souffrances de la victime. Oui, nous devons implorer de manière urgente le pardon du Seigneur et surtout le supplier et le prier de nous apprendre à tous à comprendre à nouveau la grandeur de sa passion, de son sacrifice. Et nous devons tout faire pour protéger le don de la Sainte Eucharistie des abus.

Et enfin voici le mystère de l'Église. Les mots avec lesquels Romano Guardini, il y a près de cent ans, exprimait la joyeuse espérance alors affirmée en lui et dans de nombreux autres restent gravés dans la mémoire : "Un événement d'une importance incalculable a commencé : l'Église s'éveille dans les âmes". Il entendait par là que l'Église n'était plus, comme auparavant, simplement un appareil qui se présente à nous de l'extérieur, expérimenté et perçu comme une sorte de bureau, mais qui commençait à se sentir vivant dans les coeurs eux-mêmes : non pas comme quelque chose d'extérieur. mais cela nous a touché de l'intérieur. Environ un demi-siècle plus tard, après avoir réfléchi de nouveau à ce processus et examiné ce qui venait de se passer, j'ai été tenté de renverser la phrase : "L'Église meurt dans l'âme". En fait, aujourd'hui, l'Église n'est généralement perçue que comme une sorte d'appareil politique. En fait, cela ne parle que d'utiliser des catégories politiques et cela est vrai même pour les évêques qui formulent leur idée de l'Église de demain dans une large mesure, presque exclusivement en termes politiques. La crise provoquée par de nombreux cas d'abus commis par des prêtres nous amène à considérer l'Église comme une chose misérable que nous devons absolument prendre en main et former différemment. Mais une église faite par nous ne peut représenter aucun espoir.

Jésus lui-même a comparé l'Église à un filet de pêche dans lequel se trouvent des bons et des mauvais poissons, puisque c'est Dieu lui-même qui devra éventuellement se séparer les uns des autres. À côté, se

trouve la parabole de l'Église en tant que champ sur lequel pousse le bon grain que Dieu a semé, mais aussi l'ivraie qu'un "ennemi" a semée secrètement au milieu du blé. En effet, l'ivraie dans le champ de Dieu, l'Église, attire l'attention par sa quantité et même le mauvais poisson dans le filet montre sa force. Mais le champ reste toujours le champ de Dieu et le filet reste le filet de pêche de Dieu. Et dans tous les temps, il y aura et il y aura non seulement l'ivraie et le mauvais poisson, mais aussi l'ensemencement de Dieu et le bon poisson. Annoncer les deux avec la même force n'est pas une fausse apologétique, mais un service nécessaire rendu à la vérité.

Dans ce contexte, il est nécessaire de se référer à un texte important de l'Apocalypse de Saint Jean. Ici, on appelle le diable l'accusateur qui accuse nos frères devant Dieu jour et nuit (Ap 12,10). De cette manière, l'Apocalypse reprend une pensée qui est au centre de l'histoire qui encadre le livre de Job (Go 1 et 2, 10 ; 42, 7-16). Ici, on dit que le diable essaie de discréditer la rectitude et l'intégrité de Job comme étant purement externes et superficielles. C'est précisément ce dont parle l'Apocalypse : le diable veut prouver qu'il n'y a pas d'hommes justes ; que toute justice humaine n'est qu'une représentation extérieure. Si davantage pouvait être testé, l'apparence de la justice disparaîtrait bientôt. L'histoire commence par une dispute entre Dieu et le diable dans laquelle Dieu a indiqué dans Job un véritable droit. Il va maintenant être le banc d'essai pour déterminer qui a raison. "Enlevez ce qu'il a - argumente le diable - et vous verrez qu'il ne restera plus rien de son dévouement". Dieu lui permet cette tentative dont Job sort de manière positive. Mais le diable continue et dit : "Peau pour peau ; tout ce qu'il a, l'homme est prêt à le donner pour sa vie. Mais tendez un peu votre main et touchez-la dans les os et dans la chair et vous verrez comment elle vous bénira au visage" (Job 2 : 4f). Ainsi, Dieu accorde une seconde chance au diable. Il est également autorisé à tendre la main à Job. Il est seulement empêché de le tuer. Pour les chrétiens, il est clair que ce travail qui, pour toute l'humanité, est un exemple devant Dieu est Jésus-Christ. Dans l'Apocalypse, le drame de l'homme est représenté dans toute son ampleur. Le diable s'oppose à Dieu créateur qui discrédite toute la création et l'humanité tout entière. Il s'adresse non seulement à Dieu mais surtout aux hommes en disant : "Mais regardez ce que ce Dieu a fait. Apparemment, une bonne création. En réalité, il est rempli de misère et de dégoût ». Le dénigrement de la création est en réalité un dénigrement de Dieu : le diable veut prouver que Dieu lui-même n'est pas bon et veut nous éloigner de lui.

La réalité de ce que dit l'Apocalypse est évidente. L'accusation portée contre Dieu aujourd'hui vise avant tout à discréditer son Église dans son ensemble et à s'éloigner de celle-ci. L'idée d'une meilleure église créée par nous-mêmes est en réalité une proposition du diable avec lequel il veut nous éloigner du Dieu vivant, en utilisant une fausse logique dans laquelle nous tombons trop facilement. Non, même aujourd'hui, l'Église ne consiste pas uniquement en poissons et enivrants diaboliques. L'Église de Dieu est aussi aujourd'hui et aujourd'hui encore, c'est l'instrument avec lequel Dieu nous sauve. Il est très important d'opposer toute la vérité aux mensonges et demi-vérités du diable : oui, il y a du péché et du mal dans l'Église. Mais même aujourd'hui, il y a aussi la sainte Eglise qui est indestructible. Même aujourd'hui, il y a beaucoup d'hommes qui croient humblement, souffrent et aiment et en qui le vrai Dieu, le Dieu aimant, se montre à nous. Même aujourd'hui, Dieu a ses témoins ("martyres") dans le monde. Nous devons juste être vigilants pour les voir et les écouter.

Le terme martyr est emprunté au droit procédural. Dans le procès contre le diable, Jésus-Christ est le premier et authentique témoin de Dieu, le premier martyr, auquel d'innombrables ont suivi depuis. L'Église d'aujourd'hui est comme jamais devant une Église de martyrs et donc un témoin du Dieu vivant. Si nous regardons autour de nous et que nous écoutons partout, parmi les gens simples, mais aussi dans les hautes hiérarchies de l'Église, nous pouvons trouver des témoins qui, par leur vie et leurs souffrances, sont dévoués envers Dieu. d'entre eux. Parmi les grandes tâches fondamentales de notre proclamation, il existe, dans les limites de nos possibilités, la création d'espaces de vie pour la foi, et surtout la recherche et la reconnaissance de ces espaces.

Abus sexuels : c'est la crise morale de 68 qui en est l'origine

Je vis dans une maison dans laquelle une petite communauté de personnes découvre sans cesse, dans la vie de tous les jours, des témoins du Dieu vivant, en me les faisant remarquer avec joie. Voir et trouver l'Église vivante est une tâche merveilleuse qui nous renforce et qui nous fait toujours nous réjouir dans la foi.

À la fin de mes réflexions, je voudrais remercier le pape François pour tout ce qu'il a fait pour nous montrer la lumière de Dieu qui, même aujourd'hui, ne s'est pas éteinte. Merci, Saint Père ! »

Site source :

[le salon beige](#)